

CALENDRIER GENERAL

Des opérations d'affectation en 6^{ème}
Rentrée 2026

DATES	DIRECTEURS D'ECOLE PUBLIQUE	DIRECTEURS D'ECOLE PRIVEE	DSDEN 44	CIRCONSCRIPTION	PRINCIPAUX DE COLLEGE
Janvier - février Et Avant fin février	Mettre à jour les données élèves dans ONDE en prévision de leur importation dans Affelnet 6ème		DIVEL : paramétrer AFFELNET (offre de formation et capacités d'accueil) ADSI : actualiser la carte scolaire pour intégration dans Affelnet.		
Mi février			DIVEL : Diffuser les circulaires.		
Du 16 février au 1 mars CONGÉS D'HIVER					
Fin février	Mise à disposition sur ETNA, par la DIVEL, des supports de formation pour les directeurs (nouveautés 2026 + formation initiale)		DIVEL : mise à disposition sur ETNA des supports de formation pour les directeurs et les circonscriptions.	Mise à disposition sur ARENA, par la DIVEL, des supports de formation pour les circonscriptions (nouveautés 2026)	
13 février			ADSI : - contrôler et intégrer les élèves de ONDE dans AFFELNET 6ème. - Effectuer des simulations et ajuster la carte scolaire dans Affelnet.		
A PARTIR DU 3 MARS et JUSQU'AU 5 MAI	OUVERTURE DU SERVEUR AFFELNET 6ème		OUVERTURE DU SERVEUR AFFELNET 6ème	OUVERTURE DU SERVEUR AFFELNET 6ème	
Du 4 au 6 mars	- vérifier et compléter sa liste d'élèves sur Affelnet. - vérifier dans Affelnet que toutes les adresses des élèves ont été validées ou confirmées. - éditer le volet 1 de la fiche de liaison et le transmettre aux familles avec sa notice .	Remettre les volets 1 et 2 vierges avec leur notice aux familles des élèves souhaitant intégrer un collège public.	DIVEL : Transmettre les volets 1 et 2 aux écoles des communes limitrophes rattachées au secteur d'un collège public de Loire-Atlantique.		
Le 20 mars	Date butoir du retour par les familles du volet 1 avec un justificatif de domicile si changement d'adresse prévu avant le 01/09/2026				

DATES	DIRECTEURS D'ECOLE PUBLIQUE	DIRECTEURS D'ECOLE PRIVEE	DSDEN 44	CIRCONSCRIPTIONS	PRINCIPAUX DE COLLEGE
Dès retour du volet 1 jusqu'au 27 mars	- mettre à jour AFFELNET à partir des informations recueillies sur le volet 1. - lancer la détermination automatique des collèges de secteur.		DIVEL / ADSI : contrôler quotidiennement la détermination automatique des collèges de secteur et traiter les anomalies de la carte scolaire.	Assurer le suivi de l'état d'avancement de la saisie des directeurs jusqu'à la validation.	
Le 27 mars	Éditer le volet 2 de la fiche de liaison (collège de secteur pré-rempli) et le diffuser aux familles avec sa notice. Demander les pièces justificatives pour toute demande de dérogation.				
Le 2 avril		Date butoir du retour par les familles des volets 1 et 2 de la fiche de liaison. Les transmettre à la circonscription avec les pièces justificatives et la décision d'orientation du conseil des maîtres.			
Le 3 avril	Date butoir du retour par les familles du volet 2 (+ justificatifs pour les demandes de dérogation).				
A partir du 3 avril (PAS AVANT)	Editer et remettre les accusés de réception des demandes de dérogation aux familles concernées			Éditer et remettre les accusés de réception des demandes de dérogation aux familles concernées	
Du 13 avril au 26 avril CONGÉS DE PRINTEMPS					
Au plus tard Le 27 avril	Adresser à la DIVEL les demandes de dérogation spécifiques : situations de handicap, médicales, situations sociales jugées sensibles. Joindre volets 1, 2 et <u>pièces justificatives.</u>			Adresser à la DIVEL les demandes de dérogation spécifiques : situations de handicap, médicales, situations sociales jugées sensibles. Joindre volets 1, 2 et <u>pièces justificatives.</u>	
Le 28 avril			DIVEL : transmettre les demandes de dérogation spécifiques aux conseillers techniques pour avis.		
Dès le retour du volet 2 jusqu'au 5 mai	Saisir à partir du volet 2 : - les vœux d'affectation, - le cas échéant, les demandes de dérogation (justificatifs à conserver à l'école jusqu'au 31/12/2026), - les décisions d'orientation.		DIVEL : Réception et saisie des volets 1 et 2 reçus des écoles des communes hors 44 limitrophes rattachées au secteur d'un collège public de Loire-Atlantique et des emménagements.	Saisir les volets 1 et 2 reçus des écoles privées (dossiers à conserver à la circonscription jusqu'au 31/12/2026).	

DATES	DIRECTEURS D'ECOLE PUBLIQUE	DIRECTEURS D'ECOLE PRIVEE	DSDEN 44	CIRCONSCRIPTIONS	PRINCIPAUX DE COLLEGE
Au plus tard le 10 avril					CHAM-CHAD, section internationale, bilangue anglais-arabe et sections sportives scolaires : Transmission par les collèges ou les partenaires des listes des candidats <u>admissibles et classés</u> à la DIVEL.
Le 30 avril	date limite de la tenue des conseils des maîtres.				
Le 4 mai	<i>date limite de la notification de la proposition d'orientation aux familles.</i>				
Au plus tard le 5 mai	terminer la saisie des vœux et vérifier les décisions de passage puis valider.			date limite des saisies Affelnet	
Le 5 mai	FERMETURE DU SERVEUR AFFELNET6		FERMETURE DU SERVEUR AFFELNET6	FERMETURE DU SERVEUR AFFELNET6	
Du 20 mai au 22 mai			DIVEL : contrôles, simulations, ajustements, validation.		
Avant le 18 mai	Notification aux familles de la décision arrêtée par la commission des maitres				
Le 5 juin	<i>Date limite du dépôt des recours devant la Commission départementale d'appel « passage de classe à classe ».</i>		DIVEL : validation définitive des affectations. ADSI : bascule des données d'AFFELNET 6 ^{ème} vers SIECLE.		accès à la liste des élèves affectés sur AFFELNET 6 ^{ème} . + après bascule par l'ADSI, accès aux données des élèves dans SIECLE.
Le 9 juin	accès sur Affelnet aux résultats de l'affectation en 6 ^{ème} des élèves de l'école.				éditer les notifications d'affectation à partir d'AFFELNET et les envoyer par mail ou par courrier aux familles.
Le 18 juin			DIVEL-IENA : Commission départementale d'appel de passage de classe à classe 1^{er} degré.		
Le 26 juin					remontée des effectifs des inscrits et des listes d'attente à la DIVEL.